



INFORMATION PRESSE

Perpignan, le 7 décembre 2020

« Un revenu de base » pour répondre à la crise inédite que nous traversons

Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, fait partie des 24 Président-es de Département à avoir signé une lettre ouverte sur le revenu de base, adressée au Président de la République.

Vous trouverez la lettre en pièce jointe.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE - Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

leDépartement**66**.fr



“Un revenu de base” pour répondre à la crise inédite que nous traversons

Il aura fallu deux ans et une crise sanitaire mondiale, avec aujourd’hui plus d’un million de Françaises et de Français venus s’ajouter aux 9,3 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté, pour que la majorité présidentielle, qui refusait tout débat, se décide enfin à ouvrir la réflexion que nous demandions sur un revenu universel inconditionnel.

Initiée dès 2016 par le département de la Gironde, notre proposition d’expérimentation de « revenu de base » est portée par dix-huit autres départements volontaires. Son ambition : renforcer notre modèle de protection sociale en l’adaptant aux évolutions de notre société pour protéger contre les chocs sociaux d’ampleur. Elle repose sur trois principes : inconditionnalité et automatisation du versement, ouverture aux jeunes de moins de 25 ans, dégressivité en fonction des revenus d’activité.

Jeudi 26 novembre, sans bruit ni publicité, les mêmes député.e.s qui avaient massivement rejeté notre proposition ont adopté une résolution majeure demandant au gouvernement d’ouvrir un débat national sur la création d’un « *filet de sécurité inconditionnel et universel* ».

Puisque cette perspective est à présent ouverte, nous souhaitons nous en saisir.

Le choc économique est rude, ses conséquences sociales aussi. Au moins huit millions de personnes bénéficient de l’aide alimentaire. Les jeunes en particulier, qui représentent déjà plus de la moitié des personnes pauvres en France, sont durement frappés par cette crise, alors même qu’ils n’ont pas accès aux minima sociaux.

Égalité et fraternité

Ces deux ans écoulés nous auraient permis d’évaluer les effets d’un revenu de base sur les publics visés et de l’ajuster au mieux à leurs besoins. Rattrapons ce temps perdu ! Nous pourrions dès aujourd’hui envisager une généralisation afin de répondre à la crise inédite que nous traversons, plutôt que d’engager un débat national. D’autant que nous avons déjà consulté un jury citoyen et récolté 15 000 contributions via une plate-forme numérique. Nous contribuerons d’ailleurs prochainement à la consultation sur l’aide individuelle à l’émancipation solidaire (AILES), initiée par les députés socialistes Boris Vallaud et Hervé Saulignac.

Deux ans après, nous sommes toujours convaincus de la pertinence d'un revenu de base et prêts à l'expérimenter, notamment pour les jeunes de moins de 25 ans. Cette mesure est à même d'absorber une partie de la vague de pauvreté que nous connaissons, et d'offrir à toutes ces personnes une chance de rebondir, de reconstruire leur projet de vie.

Nous ne nous résoudrons jamais à accepter que dans notre pays, qui place l'égalité et la fraternité au cœur de ses valeurs, autant de personnes vivent dans la pauvreté sans une solution et un accompagnement pour s'en émanciper. Dans la période difficile que nous traversons, plus que jamais, le revenu de base est pour nous une solution prometteuse pour redonner du corps à notre promesse républicaine.

René Massette (Alpes-de-Haute-Provence) Laurent Ughetto (Ardèche) ; Christine Téqui (Ariège) ; Hélène Sandragné (Aude) ; Germinal Peiro (Dordogne) ; Nathalie Sarrabezolles (Finistère) ; Georges Méric (Haute-Garonne) ; Philippe Martin (Gers) ; Jean-Luc Gleyze (Gironde) ; Kléber Mesquida (Hérault) ; Jean-Luc Chenut (Ille-et-Vilaine) ; Xavier Fortinon (Landes) ; Philippe Grosvalet (Loire-Atlantique) ; Serge Rigal (Lot) ; Sophie Borderie (Lot-et-Garonne) ; Sophie Pantel (Lozère) ; Valérie Beausert-Leick (Meurthe-et-Moselle) ; Alain Lassus (Nièvre) ; Jean-Claude Leroy (Pas-de-Calais) ; Hermeline Malherbe (Pyrénées-Orientales) ; Christophe Ramond (Tarn) ; Jean-Claude Leblois (Haute-Vienne) ; Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis) ; Josette Borel-Lincertin (Guadeloupe) ;